



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

## EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

### *Décret impérial N°2018-04 du 02 Novembre 2018*

*Vu la Constitution du 2 décembre 1996,*

*Vu le titre VI de la Constitution du 2 décembre 1996,*

*Considérant qu'il est nécessaire de récompenser les citoyens Beauchesnois qui se sont distingués dans le service de l'Empire,*

*Considérant les services exceptionnels rendus par le récipiendaire,*

*Considérant que M. Patrick VANSTRAELEN, Instructeur de plongée personnel de SMIR, a permis à sa Majesté de suivre une formation de plongeur technique de très haute qualité,*

*Considérant qu'au vu des services exceptionnels rendus, il convient de nommer le récipiendaire directement au grade prestigieux de commandant,*

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

#### **Article 1**

- **M. Patrick VANSTRAELEN est nommé Commandant de l'Ordre de l'Excellence Impériale.**

*Frank-Marc*

*Imperator et Rex*

*Le Grand Chancelier de l'Ordre, Prince Impérial,*

*Octave SAMSON*